



Banque Scotia




Nouvel arrivant au Canada?
Commencez ici.

Programme 
BonDébut
de la  **Banque Scotia**^{MC}
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Sommaire

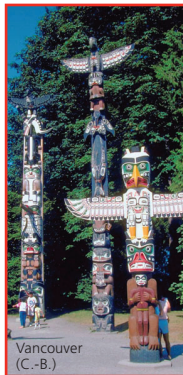
1. Tour d'horizon du Canada
2. Banque Scotia
3. Programme *BonDébut de la Banque Scotia*
4. Information et assistance gouvernementales
5. Emplois et carrières
6. Santé, sécurité et vos droits
7. Éducation et formation
8. Entreprenariat
9. Ambassades



Tour du CN
Toronto (Ontario)



Montréal
(Québec)



Vancouver
(C.-B.)



BIENVENUE

Nouvel arrivant au Canada?

Si vous êtes un nouvel arrivant au Canada – ou si vous envisagez vous établir au Canada – le présent guide a été conçu pour vous. Vous y trouverez rapidement et facilement toute l'information utile pour amorcer un nouveau pan de votre vie ici.

Le programme ***BonDébut de la Banque Scotia***^{MD1} pour les nouveaux arrivants vous souhaite la bienvenue au Canada.







Tour d'horizon du Canada

Gouvernement

Le Canada est une monarchie constitutionnelle ayant comme chef d'État la reine Elizabeth II. Fondé sur une solide tradition démocratique, le pays est un État fédéral doté d'un système parlementaire.

Provinces et territoires

Le Canada est composé de dix provinces et de trois territoires.

Provinces : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador.

Territoires : Nunavut, Territoires-du-Nord-Ouest et Yukon.

Géographie

Le Canada occupe la majeure partie de la portion nord de l'Amérique du Nord. Sa superficie totale est la deuxième plus vaste, après celle de la Russie. La densité de la population se situe à 3,5 habitants par kilomètre carré, soit l'une des plus faibles dans le monde.

Climat

Le climat canadien varie selon les régions. Les hivers peuvent être rigoureux et marqués d'un important refroidissement éolien dans bon nombre de régions, particulièrement dans les provinces des Prairies. La côte de la Colombie-Britannique constitue l'exception. Cette zone jouit d'un climat tempéré et les hivers y sont doux et pluvieux.

Économie

Affichant un revenu par habitant élevé et un faible taux de chômage, le Canada constitue l'une des plus riches nations du monde. L'économie canadienne est dominée par le secteur des services, qui emploie près des trois quarts des Canadiens. Le Canada exporte l'énergie provenant de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan. Le pays est également le plus important producteur de zinc et d'uranium et un chef de file mondial en ce qui concerne de nombreuses autres ressources naturelles comme l'or, le nickel, l'aluminium et le plomb.



Population*

Selon le recensement national de 2006, la population du Canada s'élève à 31,6 millions d'habitants, en hausse de 5,4 % depuis 2001. La croissance de la population est largement attribuable à l'immigration, si bien que le Canada affiche une grande diversité ethnique. Toujours selon le recensement de 2006, on dénombre 34 groupes ethniques au pays. Les nouveaux immigrants de l'Asie du Sud sont les plus nombreux (plus de 1,2 million de personnes), suivis des immigrants chinois.

Religion

Puisque la liberté de religion est inscrite dans la charte des droits, les Canadiens se tournent vers une grande variété de religions.

Langue*

Les deux langues officielles du Canada sont l'anglais et le français. L'anglais est la langue première de 59,7 % de la population tandis que 23,2 % de la population parlent français. Parmi les autres langues premières non officielles, notons le chinois, l'italien, l'allemand et le punjabi.

Jours fériés

1 ^{er} janvier	<i>Jour de l'An</i>
Le vendredi précédant Pâques	<i>Vendredi Saint</i>
Le lundi 24 mai ou le lundi précédant cette date	<i>Fête de la Reine</i>
1 ^{er} juillet	<i>Fête du Canada</i>
Premier lundi de septembre	<i>Fête du Travail</i>
Deuxième lundi d'octobre	<i>Action de grâces</i>
11 novembre	<i>Jour du Souvenir</i>
25 décembre	<i>Noël</i>
26 décembre	<i>Lendemain de Noël</i>

Toutes les provinces canadiennes ont adopté leurs jours fériés respectifs. De plus, l'observation des fêtes religieuses des citoyens est couramment acceptée.

*Statistique Canada, recensement 2006

Banque Scotia

Profil d'entreprise

La Banque Scotia est l'une des plus importantes institutions financières en Amérique du Nord. Les quelque 70 000 employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées offrent leurs services à plus de 18,6 millions de clients dans quelque 50 pays. La Banque offre une gamme variée de produits et services aux particuliers et aux petites, moyennes et grandes entreprises ainsi que des services de banque d'investissement.

Plus de 175 ans de succès

Depuis l'ouverture de ses portes en 1832, la Banque Scotia s'est démarquée par sa solidité, son intégrité et la qualité de ses services.

Présence mondiale

Avec plus de 2 700 succursales et bureaux dans une cinquantaine de pays, la Banque Scotia est la plus internationale des banques canadiennes, fière d'exercer ses activités à l'échelle internationale depuis plus d'un siècle. La Banque Scotia est présente en Chine, en Inde, au Japon, en Corée du Sud, à Hong Kong, en Malaisie, à Singapour, à Taïwan, en Thaïlande, au Vietnam, en Égypte, en Irlande, au Royaume-Uni, à la Barbade, aux Îles Caïmans, à la Jamaïque, au Brésil, au Chili et à Panama, entre autres.

La diversité à la Banque Scotia

La Banque Scotia offre des perspectives qui permettent à tous les employés de réaliser leur plein potentiel sans égard pour la nationalité, la race, la langue, le sexe, tout handicap, la situation familiale, l'âge, l'orientation sexuelle ou la croyance religieuse. Il en résulte une base d'employés et une main-d'œuvre diversifiées.



Distinctions et réalisations

- En 2010, pour la deuxième année consécutive, la Banque Scotia a été classée parmi les 30 entreprises les plus écologiques (THE GREEN 30) par les revues *Maclean's* et *Canadian Business*. Cette liste répertorie les entreprises canadiennes qui, selon leurs employés, s'appliquent à utiliser des principes environnementaux dans leur modèle de gestion et leur culture d'entreprise.
- En 2010, dans le cadre d'une étude menée conjointement par la revue *Canadian Business* et le *Reputation Institute*, la Banque Scotia a été reconnue par l'ensemble du Canada comme étant l'une des entreprises canadiennes les plus réputées et figure comme étant la banque jouissant de la meilleure réputation au Canada.
- Pour la sixième année de suite, la Banque Scotia a été nommée l'un des 50 employeurs de choix au Canada par le magazine *Report on Business* du quotidien *The Globe and Mail*.
- La Banque Scotia a été nommée un des meilleurs employeurs au Canada pour la diversité en 2010, pour la deuxième année consécutive par MediaCorp Canada.
- La Banque Scotia est fière de sa nomination en 2010 à titre d'excellent endroit pour travailler au Canada par l'organisme Great Places to Work® Institute.
- En avril 2009, la réputée firme de consultants Oliver Wyman a classé la Banque Scotia parmi les dix banques les plus stables dans le monde.
- En 2009, la Banque Scotia a été nommée parmi les 50 entreprises canadiennes considérées comme les plus responsables socialement (Jantzi-Macleans).

Visitez le site banquescotia.com/bondebut

Appelez-nous au 1-866-800-5159

(en Amérique du Nord seulement; service en anglais, français, cantonais, mandarin, punjabi et espagnol)

Passez à une succursale de la Banque Scotia la plus proche.

Pour la trouver, consulter le www.banquescotia.com/localisateurdesuccursales

Programme
BonDebut
de la  **Banque Scotia**[™]
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Conseils à l'intention des nouveaux arrivants au Canada

LOGEMENT

Nous vous suggérons de rencontrer nos conseillers Scotia^{MD} chevronnés à ce sujet. Aussi, visitez le site de la Société canadienne d'hypothèque et de logement pour les nouveaux arrivants (schl.ca/nouveauxarrivants) qui fournit de précieux renseignements sur la location ou l'achat d'un logement.

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

Vous devez vous procurer un numéro d'assurance sociale (NAS) si vous voulez travailler au Canada et pour produire une déclaration de revenu. Prévoyez demander un NAS pour vous et les membres de votre famille dès votre arrivée au pays. Pour plus de renseignements sur l'obtention du NAS, consultez le site servicecanada.gc.ca/eng/sc/nas/index.shtml.



DEMANDE DE CARTE D'ASSURANCE-MALADIE

Vous devriez faire une demande de carte d'assurance-maladie dès votre arrivée au Canada. Tous les membres de votre famille, y compris les bébés, doivent posséder leur propre carte d'assurance-maladie. Tous les citoyens canadiens et les résidents permanents sont admissibles au régime public d'assurance-maladie. Pour faire une demande de carte d'assurance-maladie, communiquez avec le ministère de la Santé de votre province ou territoire de résidence.

ÉDUCATION DES ENFANTS

L'éducation publique, de juridiction provinciale et territoriale, est défrayée par le truchement de vos impôts. L'éducation publique est gratuite et accessible à tous les enfants du Canada. Les parents doivent inscrire leurs enfants à l'école de leur secteur ou au bureau de leur commission scolaire. Pour plus d'information, veuillez visiter le site cic.gc.ca/francais/nouveaux/apres-etudes.asp.

ORGANISMES D'AIDE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA

Au Canada, on compte des centaines d'organismes qui aident les nouveaux arrivants à s'établir au pays. Bon nombre d'entre eux représentent diverses agences et associations multiculturelles en mesure de vous prêter main-forte de plusieurs façons. Ils peuvent vous offrir des cours de langue ou vous aider à chercher un logement ou un emploi. Vous trouverez la liste de ces organismes sur le site Web

de Citoyenneté et Immigration Canada à : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/partenerariat/accueil-org.asp>.

PERMIS DE CONDUIRE

Il faut détenir un permis de conduire valide pour conduire un véhicule au Canada. Le permis de conduire délivré dans un pays étranger peut n'être valide que temporairement. Pour plus de renseignements, adressez-vous à la société responsable du régime d'assurance automobile de votre province.

COURS D'ANGLAIS ET DE FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRES GRATUITS

Le programme de formation linguistique pour les nouveaux arrivants au Canada est offert aux résidents permanents de tout le pays. Pour plus de renseignements, consultez le site servicecanada.gc.ca/fra/gdc/clic.shtml.

SERVICES D'ÉVALUATION DES DIPLÔMES AU CANADA

La plupart des gens qui envisagent de s'établir en permanence au Canada et qui souhaitent entrer sur le marché du travail devront faire analyser la valeur de l'éducation, de la formation et de l'expérience acquises à l'extérieur du Canada. Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) est une source d'information centralisée concernant les services et les organismes de partout au Canada qui pourront vous prêter assistance au sujet de la reconnaissance des compétences acquises à l'échelle internationale. Pour plus de renseignements, consultez le site Web cicdi.ca.



Visitez le site banquescotia.com/bondebut

Appelez-nous au 1-866-800-5159

(en Amérique du Nord seulement; service en anglais, français, cantonais, mandarin, punjabi et espagnol)

Passez à une succursale de la Banque Scotia la plus proche.

Pour la trouver, consulter le www.banquescotia.com/localisateurdesuccursales

Programme 
BonDebut
de la  **Banque Scotia**[™]
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les privilèges du nouvel arrivant

Si vous êtes un résident permanent au Canada depuis au plus trois ans ou un travailleur ou étudiant étranger, le programme **BonDébut de la Banque Scotia** est conçu pour vous!

À la Banque Scotia, vous êtes accueilli à bras ouverts! Nous sommes conscients que le transfert de vos finances dans un nouveau pays peut s'avérer compliqué, c'est pourquoi nous avons créé le programme **BonDébut de la Banque Scotia** expressément à votre intention afin de faciliter votre établissement au pays. Ce programme intègre des solutions financières simples mais complètes en un seul et même forfait pratique.

Vous n'avez pas besoin de dossier de crédit, de dépôt initial ou d'un emploi pour ouvrir votre compte bancaire aux termes du programme **BonDébut de la Banque Scotia**. À la Banque Scotia, nous voulons vous faciliter les formalités d'ouverture d'un compte bancaire.

De quoi avez-vous besoin?

RÉSIDENTS PERMANENTS

- Confirmation de résidence permanente (IMM 5292) ou carte de résident permanent
- Pièce d'identité valide avec photo, comme un passeport étranger ou un permis de conduire délivré au Canada

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

- Passeport valide
- Permis de travail
- Lettre de votre employeur au Canada

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

- Passeport valide
- Lettre d'admission d'un établissement d'enseignement canadien
- Permis d'études (le formulaire IMM 1442 est le plus couramment utilisé)

Partez du bon pied, dès maintenant.

- Bénéficiez d'un compte-chèques avec exemption de frais durant un an sur vos opérations bancaires courantes².
- Constituez votre dossier de crédit au moyen d'une carte de crédit VISA* adaptée à vos besoins³.
- Mettez vos objets de valeur à l'abri dans un petit compartiment de coffre-fort avec exemption de frais durant un an⁴.
- Achetez une voiture chez un des concessionnaires sélectionnés au moyen d'un financement exclusif⁵.
- Obtenez un prêt hypothécaire expressément conçu pour vous permettre d'acquérir une maison au Canada⁶.
- Créez votre entreprise au moyen de solutions et de conseils personnalisés⁷.

**Visitez le site www.banquescotia.com/bondebut
pour obtenir tous les détails.**

Programme 
BonDebut
de la  **Banque Scotia** ^{MC}
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La gestion de vos finances n'est pas une tâche temporaire.

- Bénéficiez d'un compte-chèques avec exemption de frais durant un an sur vos opérations bancaires courantes².
- Constituez votre dossier de crédit au moyen d'une carte de crédit VISA* adaptée à vos besoins³.
- Mettez vos objets de valeur à l'abri dans un petit compartiment de coffre-fort avec exemption de frais durant un an⁴.
- Achetez une voiture chez un des concessionnaires sélectionnés au moyen d'un financement exclusif⁵.
- Obtenez un prêt hypothécaire expressément conçu pour vous permettre d'acquérir une maison au Canada⁶.

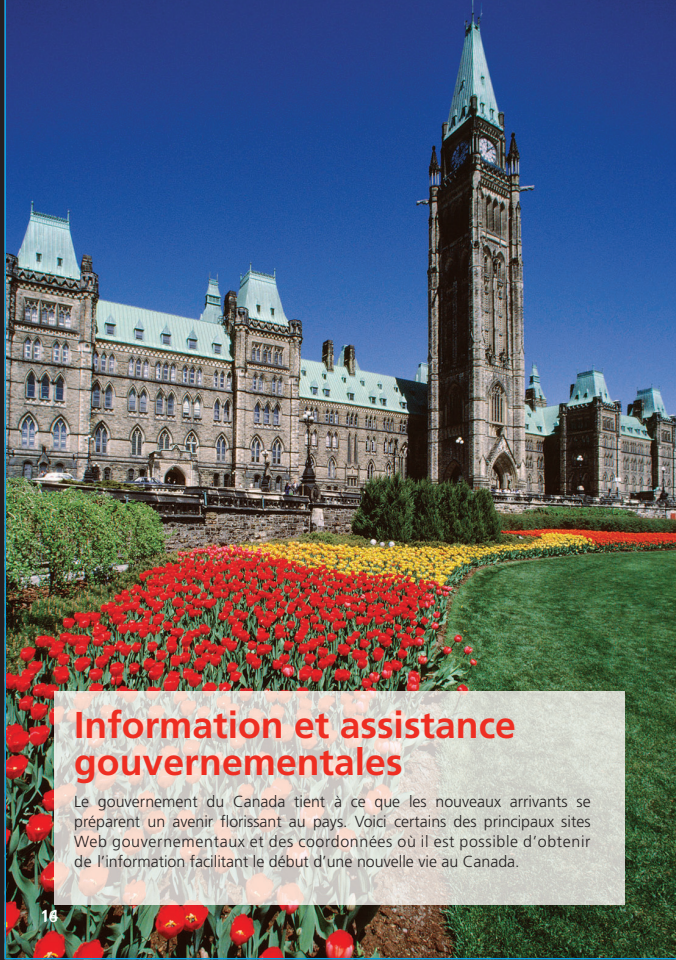
Visitez le site www.banquescotia.com/bondebut pour obtenir tous les détails.

Votre nouvel avenir financier débute aujourd'hui.

- Adhérez au plan *Privilèges bancaires Étudiants*^{MC8} et effectuez un nombre illimité d'opérations de débit moyennant seulement 1,25 \$ par mois⁹.
- Devenez membre SCÈNE^{MD*} gratuitement et obtenez des films gratuits et des réductions de 10 % dans les concessions alimentaires¹⁰.
- Avec votre *Carte Scotia*^{MD} SCÈNE^{MD}, obtenez jusqu'à 2 000 points en prime – soit l'équivalent de deux films GRATUITS¹¹.
- Obtenez une carte VISA* SCÈNE^{MD*3} ou une carte VISA* *Savoir*^{MD} avec des récompenses et aucuns frais annuels¹².

Visitez le site www.banquescotia.com/bondebut pour obtenir tous les détails.

Programme 
BonDebut
de la  **Banque Scotia**^{MC}
PROGRAMME POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS



Information et assistance gouvernementales

Le gouvernement du Canada tient à ce que les nouveaux arrivants se préparent un avenir florissant au pays. Voici certains des principaux sites Web gouvernementaux et des coordonnées où il est possible d'obtenir de l'information facilitant le début d'une nouvelle vie au Canada.

Gouvernement du Canada

Un site utile pour entreprendre vos recherches sur tout ce qui concerne les services gouvernementaux

1-800-O-Canada (1-800-622-6232)
www.canada.gc.ca

Citoyenneté et Immigration Canada

Pour toute information sur le parrainage, les demandes de citoyenneté ou l'immigration en général

1-888-242-2100
www.cic.gc.ca

Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC)

Pour toute information sur le numéro d'assurance sociale (NAS), les offres d'emplois, etc.

www.rhdcc.gc.ca

Agence du revenu du Canada (ARC)

Pour obtenir de l'information sur :

- Impôt sur le revenu des particuliers : 1-800-959-8281
- Prestation fiscale canadienne pour enfants : 1-800-387-1193
- Crédit pour TPS/TVH : 1-800-959-1953 (sans frais)

www.cra-arc.gc.ca

Régime de pensions du Canada (RPC)

Pour de l'information sur le régime de pensions, les prestations d'invalidité, de décès et pour enfants et la pension de conjoint survivant

1-800-277-9914
www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/rpc/rpctabmat.shtml

Assurance emploi (AE)

Pour de l'information sur les prestations régulières, les prestations de maternité parentale, les prestations de maladie, les prestations de soignant, les prestations

de pêcheur et les travailleurs et/ou les résidents à l'extérieur du Canada, le supplément familial

1-800-206-7218
www.rhdcc.gc.ca/fr/emploi/ae/index.shtml

Programmes d'emploi

Partenariats pour la création d'emplois, développement des compétences, travail indépendant, Subventions salariales ciblées, Stratégie emploi jeunesse

1-800-O-Canada (1-800-622-6232)
www.emploisetc.gc.ca

Sécurité de la vieillesse (SV)

Pension de la sécurité de la vieillesse, programme d'allocation, Allocation au survivant, Supplément de revenu garanti, carte d'identité de la sécurité de la vieillesse

1-800-277-9914
www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/sv/pension/securitedelavieillesse.shtml

Passeports

1-800-567-6868
http://www.ppt.gc.ca/pptc/index.aspx?lang=fr

Organismes aidant les nouveaux arrivants au Canada

Le Canada compte des centaines d'organismes aidant les nouveaux arrivants à s'établir au pays. Bon nombre de ces organismes représentent diverses agences et associations multiculturelles en mesure de vous prêter main-forte de plusieurs façons. Ils peuvent vous offrir des cours de langue ou vous aider à chercher un logement ou un emploi.

Liste des organismes de Citoyenneté et Immigration Canada

http://www.cic.gc.ca/français/ministere/partenaire/accueil-org.asp

Emplois et carrières

Conseils visant à faciliter la planification de carrière

- Évaluez vos perspectives d'emplois et déterminez celles qui conviennent le mieux à votre situation actuelle.
- Établissez un plan d'action qui vous permettra de concrétiser votre choix.
- Dans quel type d'environnement désirez-vous travailler (à l'extérieur, près de la maison)?
- Écoutez votre cœur. La passion pour son travail est l'un des plus importants facteurs de réussite.
- Analysez les tendances. Planifiez votre carrière en fonction de la stabilité ou de la croissance des différents secteurs – évitez les secteurs en déclin.

Conseils de recherche d'emploi

Informez-vous sur les entreprises avant de postuler

Recueillez tous les renseignements disponibles.

Rédigez un curriculum vitae

Il doit être concis et clairement présenté. Joignez-y toujours une lettre de présentation personnalisée.

Mettez-vous à la place de l'employeur

Quelles aptitudes et qualités rechercheriez-vous chez un candidat?

Réfléchissez à vos références

De bonnes références sont partie intégrante de votre recherche d'emploi.

Ayez des attentes réalistes

Ne refusez pas un poste simplement parce qu'il ne s'agit pas de l'« emploi idéal ».

Persévérez

Si votre curriculum vitae ne vous ouvre aucune porte, songez à le modifier ou à demander conseil.

Faites des suivis, encore et encore

Faire un suivi téléphonique ou envoyer une carte de remerciements contribuera à vous démarquer des autres candidats.

Réseautez le plus possible

On dit que « l'important n'est pas nécessairement ce que l'on connaît, mais qui l'on connaît ». Il y a du vrai dans cette affirmation.

Postulez autant dans les petites que les plus grandes entreprises

Les plus petites entreprises sont en croissance et pourraient avoir besoin de plus d'employés.

Visitez un Centre des ressources humaines du Canada

Pour obtenir des services de counselling d'emploi, des services de placement sur le marché du travail, de l'information sur le marché de l'emploi ou des services d'administration de l'assurance chômage.

<http://www.rhdcc.gc.ca>

Questions que pourrait poser un employeur durant une entrevue d'emploi

1. Pourquoi voulez-vous travailler dans notre entreprise?
2. Que savez-vous au sujet de notre entreprise?
3. Pourquoi estimez-vous être un bon candidat pour cet emploi?
4. Prévoyez-vous poursuivre vos études?
5. Quels sont vos objectifs à court terme?
6. Quelles sont les quelques réalisations personnelles qui vous ont donné le plus de satisfaction, et pourquoi?
7. Quels sont vos points forts et points faibles?
8. Quel horaire de travail êtes-vous prêt à accepter? Pouvez-vous faire des heures supplémentaires, au besoin?

Questions que les employeurs NE DEVRAIENT PAS poser durant une entrevue d'emploi

1. Avez-vous des problèmes de santé ou un handicap?
2. À quand remonte votre dernière hospitalisation?
3. Avez-vous le sida?
4. Avez-vous déjà eu une dépendance aux drogues?
5. Quel âge avez-vous?
6. Avez-vous des enfants? Quel âge ont-ils?
7. De quelle congrégation religieuse êtes-vous membre? Vous permet-elle de travailler les week-ends et les jours fériés?
8. Quelle est votre orientation sexuelle?
9. Êtes-vous marié, divorcé, séparé ou célibataire?
10. Avez-vous déjà été mis en état d'arrestation?



Centres d'emploi du gouvernement fédéral

<http://www.rhdcc.gc.ca>

Cherchez les Centres d'emploi par province ou territoire, ville ou code postal. Cliquez simplement sur « Services près de chez vous » dans le haut de la page.

Liste de sites de recherche d'emploi

Banque Scotia

www.banquescotia.com/carrieres

Guichet emplois Canada

www.guichetemplois.gc.ca

Canada Jobs

www.canadajobs.com

Canjobs

www.canjobs.com

Monster.ca

<http://francais.monster.ca/>

Workopolis

www.workopolis.com

CareerExchange

www.careerexchange.com

EmployCanada.com

www.employcanada.com

Jobboom.com

www.jobboom.com

Santé, sécurité et vos droits

Régime de soins de santé du Canada

Le régime de soins de santé du Canada (le régime d'assurance-maladie) est l'un des meilleurs régimes d'assurance de soins médicaux publics dans le monde. La plupart des soins médicaux sont acquittés par le truchement de vos impôts, de sorte que vous n'avez pas à « payer » directement pour obtenir des services médicaux.

Tous les résidents permanents et citoyens canadiens ont accès au régime d'assurance-maladie.

Bien que les normes de soins de santé soient établies par le gouvernement fédéral pour l'ensemble du Canada, chacune des provinces gère son propre programme de soins de santé. Dans certaines provinces, des frais mensuels minimes sont perçus au titre du régime d'assurance-maladie. En Ontario, une prime s'applique au moment de produire sa déclaration de revenu. De plus, il existe certaines différences quant à l'admissibilité et aux services offerts d'une province à l'autre.

Demande de carte d'assurance-maladie

Vous devriez faire une demande de carte d'assurance-maladie dès votre arrivée au Canada. Tous les membres de votre famille, y compris les bébés, doivent posséder leur propre carte d'assurance-maladie.

Tous les citoyens canadiens et les résidents permanents sont admissibles au régime public d'assurance-maladie. Pour faire une demande de carte d'assurance-maladie, communiquez avec le ministère de la Santé de votre province ou territoire de résidence.

Services médicaux couverts par le régime d'assurance-maladie

Les services de soins de santé couverts par le régime d'assurance-maladie comprennent :

- Examen et traitement par un médecin de famille
- De nombreux types de chirurgie
- La plupart des traitements reçus d'un médecin spécialiste
- Soins hospitaliers
- Radiographies
- De nombreuses analyses de laboratoire
- La plupart des vaccins

Services médicaux non couverts par le régime d'assurance-maladie

Votre régime d'assurance-maladie couvre uniquement les services essentiels ou médicalement nécessaires.



Dans la plupart des provinces, le régime n'acquies pas, en général, les services suivants :

- Services ambulanciers
- Soins dentaires
- Médicaments d'ordonnance
- Lunettes et lentilles cornéennes

Vous devrez régler vous-même ces dépenses. Si vous avez un emploi au Canada, vous bénéficiez peut-être d'un régime d'assurance collectif qui couvre ces services, en tout ou en partie. Renseignez-vous auprès de votre employeur pour plus de précisions.

Dans certaines provinces, le gouvernement assume les frais de services non médicaux, comme les médicaments d'ordonnance. Dans certains cas, une partie des frais seulement est remboursée.

Droits relatifs aux normes de santé et sécurité

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) :

www.cchst.ca/oshanswers/legisl/responsi.html

Quels sont les droits et responsabilités des employés?

Les **responsabilités** des employés comprennent :

- Responsabilité de travailler en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité au travail
- Responsabilité d'utiliser le matériel de protection personnel et les vêtements de sécurité prescrits par l'employeur
- Responsabilité de signaler les risques et les dangers inhérents au lieu de travail

Les employés ont les trois **droits** fondamentaux suivants :

- Droit de refuser une tâche dangereuse
- Droit de participer aux activités d'hygiène et de sécurité au travail au sein du comité mixte d'hygiène et de sécurité
- Droit d'être informé au sujet des risques réels et potentiels dans le milieu de travail

Information sur les droits de la personne au Canada

Equitas, anciennement la fondation canadienne des droits de la personne, est un organisme non gouvernemental (ONG) de défense et de promotion des droits de la personne par l'éducation, tant au Canada qu'à l'étranger.

<http://www.equitas.ca>

Aux termes de la Loi canadienne sur les droits de la personne, il est interdit pour un employeur d'exercer une discrimination fondée sur ce qui suit :

- Race, couleur ou origine ethnique
- Religion
- Âge
- Sexe (y compris la grossesse)
- Orientation sexuelle
- Situation matrimoniale ou familiale
- Incapacité physique ou mentale (y compris la dépendance à l'alcool ou aux drogues)
- Condamnation ayant fait l'objet d'une réhabilitation



Éducation et formation

Éducation publique pour les enfants

L'éducation publique est de juridiction provinciale et territoriale et elle est financée par le truchement des impôts. L'éducation publique est gratuite et tous les enfants du Canada y ont accès.

La plupart des enfants commencent l'école à quatre ou cinq ans. Aux termes de la loi, ils doivent fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, selon leur province ou territoire de résidence.

École primaire et école secondaire

Les enfants commencent l'école par une année de maternelle, suivie de six à huit années d'enseignement élémentaire. Viennent ensuite les études secondaires, généralement sur cinq ans. Les élèves doivent obtenir un diplôme d'études secondaires pour être admis au collège ou à l'université.

Inscription des enfants à l'école

Les parents doivent inscrire leurs enfants à l'école de leur secteur ou au bureau de leur commission scolaire. Pour plus de détails, consultez le site cic.gc.ca/francais/nouveaux/apres-etudes.asp.

Pour inscrire un enfant, vous devez avoir en main :

- sa carte de résident permanent, sa Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000) ou sa Confirmation de résidence permanente (IMM 5292);
- son certificat de naissance; et
- son certificat de vaccination.

Ressources pour l'éducation

Conseil des ministres de l'Éducation du Canada

www.cmec.ca/Pages/default_fr.aspx

Association des collèges communautaires du Canada

www.accc.ca/francais/index.htm

Association des universités et collèges du Canada

www.aucc.ca/programs/index_f.html

Association canadienne d'éducation

www.cea-ace.ca/fr



Planification des études postsecondaires de votre enfant

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est le moyen le plus simple de financer les études de votre enfant et de l'aider à réaliser ses ambitions futures.

Pour y adhérer, il vous suffit d'obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS) pour votre enfant et d'ouvrir un compte REEE. Ce faisant, vous pouvez épargner en vue des études de votre enfant tout en bénéficiant d'un report d'impôt sur les gains de placement.

Pour plus d'information sur l'ouverture d'un REEE et les cotisations au régime, allez sur www.banquescotia.com/reee.

Cours gratuits d'anglais et de français de base

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/index.asp>

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les commissions et organismes scolaires, offre des cours de langue gratuits à l'échelle du pays aux résidents permanents d'âge adulte. Dans la plupart des provinces, le programme s'intitule CLIC (cours de langue pour les immigrants au Canada).

Le programme CLIC propose des cours à temps plein et à temps partiel en fonction des besoins. Certains centres offrent un service de garde d'enfants pendant les cours. La plupart des centres CLIC peuvent également vous diriger vers d'autres cours de langues offerts plus près de chez vous.

Prenez note que les cours de langue sont offerts à tous les adultes de votre famille, pas uniquement aux personnes qui cherchent un emploi.

Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers

Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers est partie intégrante de Citoyenneté et Immigration Canada. Il fournit de l'information, de l'orientation et des services de recommandation touchant la reconnaissance des diplômes étrangers.

1-888-854-1805 ou ATS 1-800-926-9105 (au Canada seulement)

www.competences.gc.ca

Services d'évaluation des diplômes du Canada

La plupart des gens qui envisagent de s'établir de façon permanente au Canada et qui souhaitent entrer sur le marché du travail devront faire examiner la valeur de l'éducation, de la formation et de l'expérience acquises à l'extérieur du Canada.

Le processus d'évaluation et de reconnaissances de vos compétences acquises à l'extérieur du Canada variera selon que vous souhaitez entrer sur le marché du travail ou poursuivre vos études, selon que votre métier est réglementé ou non et selon la province/le territoire où vous entendez vous établir.

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) est une source d'information centralisée sur les services et les organismes de partout au Canada en mesure de vous prêter assistance au sujet de la reconnaissance des compétences acquises à l'échelle internationale.

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)

416-962-9725

www.cicdi.ca

Le Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC)

Le TRIEC a pour but d'aplanir les difficultés éprouvées par les nouveaux arrivants qui cherchent un emploi à Toronto et de faciliter l'intégration de ceux-ci sur le marché de l'emploi. Cet organisme vise également à modifier la façon dont les entreprises perçoivent les travailleurs issus de l'immigration et à améliorer les interrelations gouvernementales quant à la planification touchant cette question.

416-944-1946

www.triec.ca

Entrepreneuriat

Lancement d'une entreprise

Entreprises Canada

1-888-576-4444

www.entreprisescanada.ca/fra/

Vous avez une excellente idée d'entreprise mais vous ignorez par où commencer? Entreprises Canada met à votre disposition de l'information et des ressources sur :

- les notions de base de la planification d'un lancement d'entreprise, y compris des guides et des outils utiles pour la mise au point d'un plan de gestion détaillé;
- les questions touchant la procédure d'embauche, la paie et les avantages sociaux ainsi que les normes du travail.

Inscription d'une entreprise

Agence du revenu du Canada

1-800-959-5525

www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/menu-fra.htm

L'Agence du revenu du Canada fournit les renseignements quant aux exigences d'inscription, des guides et des ressources sur l'inscription d'une entreprise de même que de l'information et des ressources touchant le numéro d'entreprise.

Obtenez les avantages offerts

Service Canada

1-800-O-Canada (1-800-622-6232)

www.servicecanada.gc.ca/fra/sujets/entreprise/index.shtml

À titre de nouveau propriétaire d'entreprise au Canada, vous pourriez être admissible à des programmes et à des services de soutien. Pour plus de précisions, allez sur le site de Service Canada.

Programmes gouvernementaux / Principaux organismes soutenant les nouveaux entrepreneurs

- **Plan Démarrage Scotia** www.banquescotia.com/pourentreprise
pour entreprise^{MC}
- **Dépassez-vous** www.depassez-vouspourentreprise.com
pour entreprise
- **BeYourOwnBoss.org** www.beyourownboss.org
- **Bizbound** www.bizbound.com
- **Démarrage d'une entreprise** www.entreprisescanada.ca/fra/125/

Liste partielle des ambassades au Canada

Allemagne (Ambassade de la République fédérale d'Allemagne)

1 Waverley St.
Ottawa, Ontario K2P 0T8
Tél. : (613) 232-1101
<http://www.ottawa.diplo.de/>
[Ververtretung/ottawa/fr/Startseite.html](http://www.ottawa.diplo.de/Ververtretung/ottawa/fr/Startseite.html)

Brésil (Ambassade du Brésil)

450 Wilbrod St.
Ottawa, Ontario K1N 6M8
Tél. : (613) 237-1090
<http://www.brasembottawa.org/>

Chine (Ambassade de la République populaire de Chine)

515 St. Patrick St.
Ottawa, Ontario K1N 5H3
Tél. : (613) 789-3434
Télé. : (613) 789-1911

Émirats arabes unis (Ambassade des Émirats arabes unis)

125 Boteler St.
Ottawa, Ontario K1N 0A4
Tél. : (613) 565-7272
Télé. : (613) 565-8007
<http://www.uae-embassy.ae/>

États-Unis (Ambassade des États-Unis d'Amérique)

490 Sussex Dr.
Ottawa, Ontario K1N 1G8
Tél. : (613) 238-5335
<http://ottawa.usembassy.gov/>

Inde (Haut-commissariat de la République de l'Inde)

10 Springfield Rd.
Ottawa, Ontario K1M 1C9
Tél. : (613) 744-3751 (24h)
(613) 744-3752
(613) 744-3753
Télé. : (613) 744-0913
<http://www.hciottawa.ca/>

Iran (Ambassade de la République islamique d'Iran)

245 Metcalfe St.
Ottawa, Ontario K2P 2K2
Tél. : (613) 233-4726
<http://www.iranembassy.ca/>

Israël (Ambassade d'Israël)

1005-50 O'Connor St.
Ottawa, Ontario K1P 6L2
Tél. : (613) 567-6450 poste 505
<http://ottawa.mfa.gov.il>

Japon (Ambassade du Japon)

255 Sussex Dr.
Ottawa, Ontario K1N 9E6
Tél. : (613) 241-8541
Télé. : (613) 241-2232
<http://www.ca.emb-japan.go.jp/>

Maroc (Ambassade du Maroc)

38 Range Rd.
Ottawa, Ontario K1N 8J4
Tél. : (613) 236-7391
<http://www.ambamaroc.ca/>

Mexique (Ambassade du Mexique)

45 O'Connor St.

Ottawa, Ontario K1P 5C7

Tél. : (613) 233-8988

<http://embamex.sre.gob.mx/canada/>

Pakistan (Haut-commissariat de la République islamique du Pakistan)

10 Range Rd.

Ottawa, Ontario K1N 8J3

Tél. : (613) 238-7881

Télé. : (613) 238-7296

<http://www.pakmission.ca/>

Philippines (Ambassade des Philippines)

130 Albert St., Suite 606

Ottawa, Ontario K1P 5G4

Tél. : (613) 233-1121

<http://philippineembassy.ca>

République de Corée (Ambassade de la République de Corée)

150 Boteler St.

Ottawa, Ontario K1N 5A6

Tél. : (613) 244-5010

Télé. : (613) 244-5043, 244-5034

<http://can-ottawa.mofat.go.kr>

Royaume-Uni (Haut-commissariat britannique)

80 Elgin St.

Ottawa, Ontario K1P 5K7

Tél. : (613) 237-1530

<http://ukincanada.fco.gov.uk/fr/>

Russie (Ambassade de la Fédération de Russie au Canada)

285 Charlotte St.

Ottawa, Ontario K1N 8L5

Tél. : (613) 235-4341

(613) 236-1413

<http://www.rusembassy.ca/>

Sri Lanka (Haut-commissariat de la République socialiste démocratique de Sri Lanka)

333 Laurier Ave. West, Suite 1204

Ottawa, Ontario K1P 1C1

Tél. : (613) 233-8449

(613) 233-1550

(613) 747-0844 (24h)

Télé. : (613) 238-8448

<http://www.srilankahcottawa.org/>

Turquie (Ambassade de la République de Turquie)

197 Wurtemberg St.

Ottawa, Ontario K1N 8R4

Tél. : (613) 789-4044

<http://www.turkishembassy.com/>



1. Le programme *BonDébut de la Banque Scotia* a été créé pour les résidents permanents au Canada depuis au plus trois ans, les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers.
2. Offre d'une durée d'un an lorsque vous ouvrez un nouveau compte *Accélération*^{MD} à la Banque Scotia. Les opérations bancaires sans frais ne portent que sur les frais de service au niveau du compte de particuliers. Cela inclut tous les frais mensuels d'opérations sur le compte. Cela ne comprend pas les frais non couverts par votre forfait bancaire ni les frais perçus par d'autres institutions financières. Les frais non couverts par le compte *Accélération*, y compris les frais d'accès pour utiliser les guichets automatiques autres que ceux de la Banque Scotia (p. ex. *Interac*[®] VISA* ou PLUS*), continuent de s'appliquer. Les frais de service de titulaire de carte continuent de s'appliquer pour l'utilisation du débit transfrontalier.
3. Sous réserve des exigences en matière de crédit et de garantie de la Banque Scotia. Une carte VISA garantie pour étudiants étrangers nécessite une garantie équivalant à 120 % de la limite de crédit approuvée. Une carte VISA non garantie peut être consentie aux travailleurs étrangers et aux résidents permanents, jusqu'à une certaine limite de crédit. Une carte VISA garantie nécessite une garantie équivalant à 100 % de la limite de crédit approuvée. Pour ce qui est de la garantie VISA exigée, il peut s'agir de liquidités, d'obligations d'épargne du Canada ou de certificats de placement garantis. De plus, pour être admissible à un produit d'emprunt personnel, il faut être résident canadien et avoir atteint l'âge de la majorité : 18 ans pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; 19 ans pour Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires-du-Nord-Ouest et le Nunavut.
4. Sous réserve de la disponibilité d'un compartiment et de la signature d'un contrat de location de compartiment de coffre-fort.
5. Actuellement, le programme de prêt automobile est offert par le truchement de concessionnaires sélectionnés tels que Kia, Chrysler, Hyundai, Jaguar/Land Rover, Mazda, Mitsubishi et Volvo. Ce programme est offert seulement aux résidents permanents et aux travailleurs étrangers. Sous réserve des conditions de financement de la Banque Scotia. Un acompte est exigé.
6. Sous réserve de l'approbation de crédit et des critères de crédit de la Banque Scotia à l'égard des propriétés résidentielles et des montants maximums de prêts autorisés. Une assurance prêt hypothécaire de la SCHL ou de Genworth Financial Canada est exigée lorsque la quotité de prêt est supérieure à 65 %. La quotité maximum est de 95 % pour les résidents permanents auprès de la SCHL et de Genworth Financial Canada. Pour les travailleurs étrangers, la quotité maximum est de 90 % auprès de la SCHL et de 95 % auprès de Genworth Financial Canada.
7. Le forfait bancaire Plan Démarrage Scotia *pour entreprise*^{MD} vous fait économiser sur vos opérations bancaires d'entreprise et comprend des offres exclusives de partenaires pour vous aider à lancer votre entreprise.
8. Les étudiants admissibles fréquentent à temps plein une université canadienne, un collège communautaire, un cégep ou toute autre école postsecondaire reconnue. Pour profiter des avantages du plan *Privilèges bancaires Étudiants*, vous devez passer à votre succursale chaque année civile avant le 31 octobre et présenter une preuve d'inscription à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu. Lorsque vous n'êtes plus aux études à temps plein ou si vous omettez de présenter une preuve d'inscription avant le 31 octobre, les avantages du plan vous sont retirés et votre compte est converti automatiquement en compte *Accélération Scotia*^{MD}. Vous devez satisfaire aux exigences d'identification personnelle.
9. Des frais de tenue de compte mensuels de 1,25 \$ CA sont perçus tous les mois durant lesquels vous ne maintenez pas un solde de fermeture minimum quotidien de 2 000 \$ CA.
10. La réduction de 10 % s'applique au prix d'achat total (taxes non comprises) à l'exception des achats chez Tim Horton ou des achats de boissons alcoolisées. Il suffit de 1 000 points pour obtenir un film gratuit dans un cinéma Cineplex Divertissement[®]. Allez sur scene.ca pour obtenir tous les détails. Certaines restrictions et limitations s'appliquent.
11. Un montant de 1 000 points SCÈNE sera ajouté à votre carte de membre SCÈNE lorsque vous obtenez une *Carte Scotia SCÈNE* liée à un nouveau compte SCÈNE admissible et que vous

effectuez un premier achat par débit. L'achat doit être fait dans les 60 jours suivant l'ouverture du compte. Un montant de 1 000 points sera ajouté à votre compte SCÈNE si vous demandez le dépôt direct de votre paye dans votre nouveau compte Scotia admissible à SCÈNE ou si vous mettez en place un total de deux dépôts ou prélèvements préautorisés (DP/PP), sous réserve que le dépôt direct de la paye ou les DP/PP soient établis dans les 60 jours suivant l'ouverture de votre compte. Chaque récompense offerte à l'inscription est accordée une fois par client par carte de membre SCÈNE. Pour les comptes joints ou individuels, chaque récompense est accordée une seule fois par client une fois l'admissibilité du compte établie. Pour les comptes joints, si chaque client a demandé une carte de membre SCÈNE individuelle au moment où ces deux offres sont en vigueur, les points sont séparés en parts égales. La demande de dépôt direct de la paye ou une des combinaisons suivantes d'opérations préautorisées doit être effectuée dans un seul et même compte : a) 2 PP, b) 2 DP ou c) 1 PP et 1 DP. Ces offres ne s'appliquent pas aux titulaires de comptes Scotia existants admissibles à SCÈNE.

Les points SCÈNE sont attribués pour les opérations d'achat par débit et les opérations *Interac Flash*⁵ effectuées depuis un compte admissible à l'aide de votre *Carte Scotia SCÈNE*. Les points accumulés au moyen d'une *Carte Scotia SCÈNE* sont compilés dans les deux ou trois jours suivants, dans le cas d'opérations de débit, et mensuellement pour ce qui est de l'adhésion et des offres de relations bancaires Scotia. Obtenez 1 point SCÈNE par tranche de 5 \$ d'achat par débit et 5 points SCÈNE par tranche d'achat de 1 \$ dans un cinéma participant et en ligne sur cineplex.com. Les points SCÈNE peuvent uniquement être échangés dans un cinéma Cineplex Divertissement⁶ participant ou sur le site scene.ca pour toute autre offre de points (ou récompenses). Certaines conditions et limitations s'appliquent. Allez sur scene.ca pour obtenir tous les détails.

12. Le taux d'intérêt pour les achats au moyen de la carte VISA SCÈNE et de la carte *Savoir* est de 19,99 %. Le taux d'intérêt pour les avances de fonds, les transferts de soldes et les chèques VISA *Scotia*^{MD} est de 21,99 %. Les taux d'intérêt, les frais annuels et les caractéristiques des deux cartes sont en vigueur au 1^{er} avril 2011 et peuvent être modifiés sans préavis.

VISA SCÈNE – Obtenez 1 point SCÈNE par tranche de 5 \$ d'achat par débit et 5 points SCÈNE par tranche d'achat de 1 \$ dans un cinéma Cineplex Divertissement⁶ participant et en ligne sur cineplex.com.

Les points SCÈNE peuvent uniquement être échangés dans un cinéma Cineplex Divertissement⁶ participant ou sur le site scene.ca pour toute autre offre de points (ou récompenses). Les retours d'achats, paiements, avances de fonds, chèques VISA *Scotia*, bons de crédit, frais de carte, frais d'intérêts ou de service ne donnent pas droit à des points SCÈNE. Certaines conditions et limitations s'appliquent. Allez sur scene.ca pour obtenir tous les détails.

Les titulaires de la carte *Savoir* obtiennent une remise en espèces de 1 %. Les retours d'achats, paiements, avances de fonds, chèques VISA *Scotia*, bons de crédit, frais de carte, frais d'intérêts ou de service ne donnent pas droit à la remise en espèces. Certaines conditions et limitations s'appliquent. Allez sur banquescotia.com pour obtenir tous les détails.

Toutes les cartes de crédit de particuliers de la Banque Scotia, sauf la carte VISA *Ligne de crédit Scotia*^{MD}, la carte VISA *minima Scotia*^{MD} et la carte VISA *minima Scotia sans frais annuels*, émises ou renouvelées après le 14 mars 2011, auront la fonction Visa payWave. Pour avoir plus d'information, visitez le site banquescotia.com/paywave.

^{MD} Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

^{*} VISA Int./Usager lic. La Banque de Nouvelle-Écosse.

^{MD} Marque déposée et propriété intellectuelle de SCENE s.e.c., utilisée sous licence.

⁵ *Interac*, *Flash Interac* et *Payez en un flash* sont des marques de commerce d'Interac Inc., usager La Banque de Nouvelle-Écosse. Avec votre fonction *Flash Interac*, les petits achats peuvent être réglés en agitant votre *Carte Scotia SCÈNE* au-dessus d'un lecteur de cartes spécial chez des commerçants participants. Pour plus d'information, visitez le site banquescotia.com/flash.

⁶ Cineplex Divertissement LP, utilisation sous licence.

Chutes Niagara
Niagara (Ontario)



Programme 
BonDebut
de la  **Banque Scotia**^{MC}
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Visitez le site banquescotia.com/bondebut

Appelez-nous au 1-866-800-5159

(en Amérique du Nord seulement; service en anglais, français, cantonais,
mandarin, punjabi et espagnol)

Passez à une succursale de la Banque Scotia la plus proche.